



Pix : Evaluer, Développer, Valoriser ses compétences numériques

jeudi 27 août 2020



Pix est le nouveau service public, depuis 2017, qui permet d'évaluer, développer et valoriser ses compétences numériques. Tous les collégiens de 3^{ième} vont devoir, cette année, valider leurs compétences via Pix en s'appuyant sur un référentiel composé de 16 compétences.

« Le numérique est chaque jour plus présent dans nos vies... Pour beaucoup, le numérique est une chance, pour d'autres il est au contraire un risque qui bouscule des repères et transforme le quotidien, les métiers...Pix est le nouveau service public, créé pour répondre à ce défi de société. Sa mission est d'amener chacun d'entre nous à cultiver ses compétences numériques et à valoriser ses acquis, et ce tout au long de sa vie. » est expliqué dans le site.

[Qu'est-ce que Pix ?](#)

Cette certification officielle nationale est reconnue par les établissements scolaires et par les entreprises. Elle doit être renouvelée tous les 3 ans.

La certification des compétences numériques se déroule en trois étapes dans les établissements scolaires : Après une présentation par les enseignants, les élèves s'auto-positionnent sur les 16 compétences, sur une période d'une à trois années scolaires. Une quinzaine de questions sont posées pour chacune des 16 compétences ;

L'établissement organisera en fin d'année scolaire de troisième une certification officielle à valeur nationale d'une durée de deux heures. Ce certificat permettra à l'élève d'avoir une preuve de ses compétences numériques. Il précise un niveau d'acquisition de 1 à 8 pour chacune des compétences.

La certification des compétences numériques des élèves est obligatoire en 3^e à partir de la rentrée scolaire 2020-2021.

Chaque élève pourra s'entraîner au Collège. Dès à présent il peut se connecter depuis la maison en suivant le lien ci-dessous et en s'inscrivant :

Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

Pour faire un test sans inscription [cliquez ici](#)

Bon clics à tous